



Plan d'action pour l'Europe 2004-2009

Revendications des travailleurs démocrates chrétiens pour l'Union européenne

1. Il faut plus qu'accélérer le pas dans le développement des aspects sociaux lors de l'élargissement de l'UE

Les négociations de l'Union européenne avec les différents pays candidats à l'adhésion ont porté sur le contrôle du respect des droits humains, du développement de la démocratie et des institutions démocratiques ainsi que de l'économie de marché, de même que sur le contrôle et l'accompagnement de la mise en pratique de l'"acquis communautaire". C'est ce dernier point qui a été particulièrement difficile pour beaucoup de pays candidats.

L'UETDC plaide pour que l'on veille à ce que les aspects sociaux (tels que la législation concernant la sécurité et la protection de la santé sur le lieu de travail, les conditions de travail, l'information et la consultation des travailleurs, la politique de coordination de la sécurité sociale, le développement du dialogue social...) évoluent au même rythme dans les nouveaux États membres, comme par exemple la politique économique et monétaire et la politique commerciale. Il se pourrait que les nouveaux États membres ne considèrent pas les aspects sociaux comme une priorité.

C'est pourquoi l'UETDC est d'avis que l'Union européenne doit plus qu'accélérer le pas en ce qui concerne les aspects sociaux de l'élargissement. A cet égard, elle revendique:

- l'appui (financier, matériel, relatif au „savoir-faire“) de l'Union européenne au développement d'un dialogue social ainsi que des syndicats dans les nouveaux pays membres. L'Europe doit associer les partenaires sociaux de l'Union européenne d'aujourd'hui à ce développement. Ceci doit également être encouragé financièrement.
- des initiatives de la part de l'UE pour aider à l'application et à l'exécution du cadre législatif.
- l'accompagnement des nouveaux États membres par l'Union européenne pour mettre en place des systèmes de sécurité sociale conformes au modèle européen (voir ci-après, Chapitre 5). Il faut ici aussi y faire participer les partenaires sociaux des États membres actuels. *Comme ceci ne pourra être réalisé en l'espace d'une période législative, un programme devra être établi pour cette mise en œuvre.*

2. Une Union européenne transparente et bien gouvernée qui respecte la démocratie participative

Il est constaté et généralement accepté que l'Europe doit faire face à un déficit démocratique. Beaucoup de gens voient le niveau européen comme quelque chose qui n'a rien à voir avec le monde de leur routine journalière. En outre, les représentants votés par eux au Parlement européen n'ont toujours pas le même poids en matière de législation dans de nombreux domaines que leurs collègues dans les différents conseils des ministres. Au cours des dernières années l'Europe essaie de faire disparaître ce déficit démocratique en partie dû à ce que les citoyennes et citoyens européens ainsi que la société civile et les partenaires sociaux sont impliqués dans la présentation d'initiatives (notamment à travers les communications les plus diverses et les Livres verts de la Commission européenne auxquels on peut réagir). On ne peut cependant toujours pas parler d'une véritable participation de la Société civile européenne à la politique de l'Union européenne. Les organisations de la société civile doivent également être en mesure de mener le dialogue au-delà des frontières européennes avec d'autres cultures.

Dans ce contexte, l'UETDC plaide en faveur des mesures suivantes:

- Dans la Constitution européenne le droit de codécision du Parlement européen doit être solidement établi comme fondement et appliqué dans les différents domaines de la politique (en même temps que le deuxième fondement, qui est le principe de la majorité qualifiée)
- Les procédures de prise de décision doivent être simplifiées, comme il est proposé dans la Constitution européenne.
- La démocratie participative et l'implication des partenaires sociaux et de la société civile dans la politique européenne doivent continuer à se développer. A cet égard, l'UETDC pense aux initiatives et aux principes suivants:
 - La détermination des fondements de la démocratie participative et l'implication des partenaires sociaux (comme il est prévu dans le projet de Constitution européenne)
 - L'appui de l'Union européenne à la mise en place d'une Société civile européenne, qui sera plus que la somme des sociétés civiles nationales et formera un pont entre l'UE et les citoyens de l'UE.
 - La reconnaissance du rôle divers que le Dialogue social européen et la Société civile européenne doivent jouer.

Les partenaires sociaux ont la compétence singulière de passer des contrats européens dans le cadre de la politique sociale européenne. Leurs possibilités d'influence sont en conséquence déjà en partie concrétisées et les partenaires qui participent sont connus.

Les procédures de consultation des partenaires sont incluses dans le Traité, aussi en matière de politique de l'emploi européenne.

La société civile ne connaît pas cette compétence. Et il est néanmoins important d'entendre également les organisations qui y sont actives et de les faire aussi participer à beaucoup de domaines de la politique.

Ce rôle divers doit aussi se manifester dans les différentes Institutions européennes, par exemple au Comité économique et social européen.

- La clarification de ce que l'on entend exactement par Société civile européenne. Pour l'UETDC, ce sont des structures de médiation entre le gouvernement et les citoyens, qui transmettent les soucis et les besoins des citoyens, avant tout des faibles dans la société, *et que les citoyens organisent autour d'un ou de plusieurs thèmes.*
- Une société civile européenne représentative doit donc être mise en place, et ceci conformément à quelques critères déterminés, notamment en ce qui concerne le nombre de pays dans lesquels une organisation doit être active, le nombre de citoyens représentés, la capacité de l'organisation à fonctionner sans aide étatique ou les formes de procédures démocratiques au sein de l'organisation.

3. Une politique économique et monétaire comme instrument et non comme un but

Actuellement le projet européen participe trop d'une pensée inspirée de la concurrence économique. L'intégration des différents domaines de la politique, par exemple l'économie, les affaires sociales, l'environnement et l'éducation, est encore trop peu accusée pour la capacité d'action au niveau européen, - accordant une place centrale à la croissance économique, non pas comme un moyen (un instrument permettant d'autres réalisations comme l'emploi et une politique sociale), mais plutôt comme un but en soi (la croissance pour la croissance).

Il est essentiel que la politique économique et monétaire soit utilisée en fonction de plus de justice sociale. A cette fin, il faut du point de vue de l'UETDC :

- développer une politique macroéconomique de la demande, aussi bien au sein du conseil des ministres qu'au sein de la Banque Centrale Européenne, qui fasse en sorte que plus de productivité ne conduise pas à des pertes d'emplois.
- lier une politique sociale à cette politique économique et monétaire, qui garantisse un niveau élevé de protection des travailleurs dans tous les domaines (conditions de salaire et de travail, sécurité et santé au travail, ...).
- que les soldes budgétaires servent à former des réserves financières pour le maintien à long terme du pacte de stabilité.
- (selon les valeurs de base et les objectifs de base de l'Union) que la politique monétaire axée sur la stabilité soit aussi orientée vers la relance de la croissance économique et la création de plein emploi; la Banque Centrale Européenne devra tenir compte des conséquences de sa politique aussi sur ces domaines (dans le cadre du statut existant).
Pour y veiller un comité consultatif des partenaires sociaux devra être créé au sein de la BCE.

4. Une fiscalité européenne et une coordination fiscale

Une politique fiscale est actuellement absente dans la politique européenne. Pour faire du projet politique européen un projet à part entière, il est absolument nécessaire que l'Europe y soit attentive.

Pour l'instant, les disparités fiscales (impôt sur les sociétés, charges salariales, ...) sont un élément important de concurrence au sein de l'Union Européenne qui conduit parfois des entreprises à s'installer dans les pays où les conditions (fiscales) sont les plus avantageuses. Une coordination fiscale au sein de l'Union Européenne s'impose. La politique fiscale et le financement des systèmes de sécurité sociale sont étroitement liés l'un à l'autre ; tout changement dans l'un de ces domaines a des répercussions dans l'autre domaine. C'est pourquoi, ils doivent être principalement soumis à la même procédure de vote (unanimité ou majorité qualifiée).

En outre, nous plaçons pour une fiscalité européenne (des impôts européens). De cette manière, ces ressources européennes pourront être utilisées pour mettre en place une politique sociale basée sur la solidarité.

En particulier, l'UETDC plaide pour les éléments suivants:

- Les mesures de mise en œuvre d'une politique fiscale pourront être adoptées à la majorité, dans la mesure où elles n'auront pas d'effets (négatifs) sur le financement des systèmes de sécurité sociale dans les États membres de l'UE.
- Dans une politique fiscale européenne l'impôt devra être levé selon les principes de la progressivité (ce qui est identique sera traité de manière identique et ce qui est différent de manière différente).
- la charge fiscale passera du travail jusqu'au capital (à cet égard, il faudra traiter la question de l'impôt sur le capital, de l'impôt européen sur la fortune) mais aussi les taxes sur la consommation non progressifs comme des impôts sur les nuisances à l'environnement (par exemple un impôt européen sur l'énergie) et la consommation de produits de luxe
En tout cas, des réglementations seront nécessaires en ce qui concerne les montants exonérés autant dans le domaine de l'épargne (entre autres, aussi pour les retraites de vieillesse privées) que dans le domaine des héritages. En outre, cet impôt sur le capital ne devra pas faire courir de risques en particulier aux petites et moyennes entreprises (PME) et par conséquent mettre en danger les postes de travail.
- L'État ne devra prélever que le strict minimum d'impôts nécessaires. Il faudra un consensus social sur les devoirs de l'État (en tenant compte de la stabilité des prix, de la croissance et de l'emploi). La politique fiscale sera un moyen d'assurer la réalisation de ces devoirs (la politique fiscale passera après la question des devoirs de l'État et non pas avant).

5. Continuer à développer le modèle social européen

Pour la mise en place d'une Union politique européenne à part entière il est essentiel que l'on continue à développer et que l'on parachève le modèle social européen existant. Ce modèle social est à même de garantir que la croissance économique et les lois de la concurrence (économique) ne jouent pas en défaveur des gens, des travailleurs, des malades et des défavorisés. Il peut garantir que l'Europe deviendra une société basée sur la solidarité, la justice sociale et l'égalité.

Pour continuer à développer ce modèle, il est nécessaire que:

- L'Europe se focalise sur un plein emploi de qualité. Ce principe doit être inclus dans la Constitution européenne et être réalisé entre autres à travers une stratégie de l'emploi européenne qui soit l'équivalent de la stratégie économique et monétaire et, partant, plus contraignante pour les États membres.
- Il soit inscrit dans la Constitution européenne que les décisions afférentes aux affaires sociales (éventuellement à l'exception de la sécurité sociale) soient prises à la majorité qualifiée et codécision par le Parlement Européen.
- Concernant les systèmes de sécurité sociale nous désirons que les États membres réduisent les obstacles – notamment dans le sens d'une poursuite de la simplification de la libre circulation – et prennent des initiatives pour une coopération renforcée.
- Le Parlement Européen continue à améliorer et parfaire le cadre législatif pour un niveau élevé de protection du travail et sociale. Ceci implique notamment:
 - Une attention particulière pour des normes minimums pour des formes nouvelles de sécurité et de santé au travail et une application et un contrôle rigoureux de la législation européenne existante, y compris une clause de non-régression
 - Une amélioration de l'implication des travailleurs: un meilleur cadre pour l'information, la consultation et la participation des travailleurs
 - Une meilleure protection européenne à travers une révision et un perfectionnement des lois européennes en matière de conditions de travail
- Le dialogue social national et européen et donc l'implication des travailleurs et des employeurs dans la politique de l'emploi et la politique sociale, se poursuive et soit stimulé.
- la politique de stimulation de l'emploi de personnes des soi-disant 'groupes à risques' exercée par les États membres ne doit pas être interdite par des règles (de la concurrence) européennes (car elle découle directement des valeurs de base et des objectifs de base de l'Union)
- Que des personnes peu qualifiées, des personnes handicapées et des chômeurs de longue durée puissent bénéficier d'une formation ou obtenir un emploi avec l'aide des fonds structurels européens, y compris après l'élargissement.

- Que l'Europe fasse plus pour les pauvres et faibles dans notre société. A Lisbonne on a établi les bases pour la lutte contre la pauvreté au niveau européen. Il est à souhaiter que cette politique devienne plus contraignante et adopte une norme européenne (norme de pauvreté) qui permettra également d'instaurer un revenu minimum européen (en référence aux conditions économiques régnant dans chacun des États membres). Il faudra par ailleurs vérifier quelles sont les conséquences pour la pauvreté de chaque mesure politique européenne. Tout ceci devra faire l'objet d'un chapitre européen sur la pauvreté à inscrire dans le nouveau Traité.
- Que l'Europe combatte avec plus de force toute discrimination.
- Que l'on considère les défis de la sécurité sociale (soins de santé, pensions) comme des défis sociaux ayant des implications économiques (financières), plutôt que comme des défis économiques (financiers) présentant des aspects sociaux. Autrement dit, qu'ici aussi la politique sociale européenne puisse jouer et non pas la politique économique et financière.
- Que l'Union Européenne favorise dans les États membres la formation d'un premier pilier (légal) stable visant à assurer l'existence des individus en matière d'assurance-maladie et d'assurance-vieillesse.
Tous les êtres humains doivent être en mesure de mener une vie de qualité ; il s'agit là d'un droit fondamental social. Les retraites doivent être liées à l'évolution du bien-être et à l'évolution du pouvoir d'achat (le minimum étant un alignement sur l'inflation). La politique européenne doit appuyer la politique des États membres visant à garantir ce droit fondamental à leurs ressortissants.

Eu égard au danger d'exclusion des citoyennes et des citoyens qui ne peuvent se payer une assurance complémentaire, le deuxième pilier (assurances collectives) ainsi que le troisième pilier (assurance individuelle) ne doivent être considérés que comme des compléments au premier pilier. C'est sur cette base que la politique européenne doit être développée.

- Que l'approche européenne en matière de sécurité sociale continue à être mise en œuvre; pour cela un consensus social est nécessaire. Sur le terrain, cette approche européenne devra permettre que les différents systèmes nationaux de sécurité sociale se rapprochent les uns des autres. A long terme, l'Europe devra viser à mettre en place une coordination poussée en matière de sécurité sociale sur la base du principe de solidarité et d'un niveau élevé de protection sociale. Par principe, il devrait y avoir un débat qui parte du niveau européen pour savoir comment faire diminuer la pression fiscale actuelle sur les gages et les salaires grâce à une réforme du financement des systèmes de sécurité sociale.

6. Combattre la libéralisation des services d'intérêt général ou au moins les corriger d'un point de vue social et écologique

Aujourd'hui la politique de l'Union Européenne en matière d'utilités publiques (électricité, gaz), en matière de transports et en matière de poste et de télécommunications ouvre trop la voie à la concurrence.

L'UETDC est opposé à une opération de libéralisation coûte que coûte. Ces services d'intérêt général sont des services de base qui ne peuvent pas être exposés à la libre concurrence au gré de la concurrence. Or, à court terme, il sera difficile, voire impossible, d'arrêter ce mouvement de libéralisation.

Pour cette raison, nous exigeons que cette libéralisation soit conçue et soutenue au niveau social et écologique :

- a. L'Europe doit mettre en place des obligations de service public qui préservent les aspects essentiels du service, comme l'accessibilité du service de base pour tous, la garantie d'un service de qualité, des tarifs sociaux pour les moins nantis, ...
- b. Un autre critère important d'appréciation des services est le fait qu'ils ne soient pas nuisibles pour l'environnement: l'Europe doit faire en sorte que la libéralisation de ces services ne porte pas atteinte à leur qualité environnementale
- c. Enfin, l'Europe doit veiller sur les conséquences de la libéralisation au niveau de l'emploi : il est inacceptable, du point de vue politique et social, que des centaines, voire des milliers d'emplois soient définitivement perdus en tant que conséquence de la libéralisation !

7. Une Union Européenne promotrice d'un développement durable

Très récemment l'Union Européenne s'est engagée sur la voie de la promotion d'un développement durable, autrement dit de la correction sociale et écologique de la dominance économique qui caractérise encore toujours l'Union.

L'UETDC entend que l'on poursuive sur cette voie et estime que:

- La Commission doit continuer à veiller sur les conséquences sociales et écologiques de ses propositions
- La Stratégie européenne pour un Développement durable doit être poursuivie de manière à ce qu'elle puisse être jugée à la fois sous les angles économique, social et écologique
- L'Europe doit adopter des mesures sévères à l'encontre des responsables d'un comportement non durable. Une stratégie de la communication doit être développée au niveau de l'information et de la sensibilisation des groupes cibles. Autrement dit, l'Europe doit également travailler à un changement des mentalités dans le chef de différents groupes cibles.

- L'Europe doit prendre ses responsabilités sur le plan mondial et recevoir un mandat permanent de ses États membres; l'Europe doit montrer aux grandes puissances (superpuissances) qu'il existe une alternative durable et doit défendre ce modèle jusqu'à la fin (comme elle l'a fait dans le cadre du protocole de Kyoto).

8. L'Europe doit agir au niveau de la défense des aspects sociaux et écologiques du commerce mondial

L'Union Européenne est actuellement un de plus importants interlocuteurs au niveau mondial au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce qui a pour but la libéralisation du commerce mondial. Au sein de ce forum l'Union Européenne doit plaider pour une correction sociale et écologique de ce commerce mondial dans ses structures actuelles:

- L'Union Européenne doit veiller à ce que l'objectif de l'Organisation Mondiale qui est la levée des entraves commerciales et une libéralisation effrénée se reportent sur des objectifs qui prennent également en compte les aspects sociaux et environnementaux.
- Au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce l'Union européenne doit obtenir que s'opère une liaison entre commerce mondial et droits sociaux fondamentaux de manière à ce que les pays qui ne respectent pas ces droits fondamentaux tels qu'ils ont été établis par l'Organisation Internationale du travail fassent l'objet de restrictions (ceci ne doit pas justifier le protectionnisme).
- La politique de l'Union Européenne vis-à-vis de l'Organisation Mondiale du Commerce doit par ailleurs prendre en compte la position particulière des pays en développement et continuer à plaider en faveur de tarifs préférentiels pour des produits venant de ces pays en développement ; elle doit par ailleurs prendre en compte la sécurité alimentaire de ces pays.
- L'Europe doit plaider en faveur d'une politique au niveau du marché des médicaments qui soit également axée sur la production de médicaments génériques destinés à être utilisés dans le monde entier.
- L'Europe doit promouvoir l'implication de la société civile dans cette thématique et donner à cette société civile la possibilité de se rencontrer, de s'unir et de faire entendre sa voix sur les plans européen et mondial.

9. L'Europe comme défenseur d'une politique d'asile et d'immigration humaine

L'UETDC plaide pour que l'Union Européenne développe d'urgence une politique d'asile et d'immigration humaine. Une approche transfrontalière de cette problématique est une nécessité urgente. Voici quelles sont dans ce domaine des revendications importantes pour l'UETDC:

- Concernant la politique d'asile : La politique d'asile doit devenir européenne. L'Europe doit aussi apporter des réponses aux questions, jusqu'à ce jour irrésolues, posées par la Convention de Genève, comme l'actualisation des motifs pour lesquels l'asile peut être demandé.
- Concernant la politique de migration : L'Europe doit donner l'exemple au niveau du traitement humain et respectueux des migrants et leurs familles. La Convention des Nations Unies du 18 décembre 1990 qui crée un cadre protecteur pour les travailleurs immigrés doit être ratifiée et appliquée par les États membres. Dans une perspective européenne on cherchera à mettre sur pied une politique d'immigration positive qui tienne compte des intérêts de tous les acteurs concernés.

10. L' 'européanisation' d'une politique indépendante de coopération internationale

Actuellement, la politique européenne de coopération internationale se limite en grande partie à l'aide d'urgence.

Nous exigeons la mise en place d'une vaste politique européenne de coopération internationale qui:

- Soit indépendante de la politique étrangère de l'Union et qui vise à réaliser ses propres objectifs comme l'organisation d'initiatives d'éducation et de formation, la mise en place de systèmes de soins de santé, ... dans les pays en développement
- Mette des moyens à la disposition de la société civile européenne pour lui permettre de contribuer à la mise en place d'une société civile dans les pays en développement

11. L'Europe doit mener une politique préventive afin de préserver la paix dans le monde

L'Europe travaille à la mise en œuvre d'une politique étrangère et de défense coordonnée.

Pour cela à ce jour il faut aussi le développement des capacités militaires. L'UETDC estime avant tout que l'Europe a une tâche importante à accomplir au niveau du maintien de la paix par une politique de prévention.

L'Union Européenne des Travailleurs Démocrates-Chrétiens (UETDC) regroupe 23 organisations de travailleurs dans 15 pays d'Europe et est associée au Parti Populaire Européen (PPE). Elmar Brok, membre du Parlement Européen, Président ; Christoph Weisskirchen, Secrétaire Général. Tel 0032 2 285 4164, Fax 0032 2 285 4141 e-mail: euclw@evppe.be, homepage: www.euclw.org